

Recrutement d'un/e interprète pour le conseiller résident de jumelage

Dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) Algérie-Union européenne (UE), financé par l'UE et géré par le ministère du Commerce, un jumelage institutionnel a été lancé au profit du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à Alger, intitulé « *Appui à la mise en place d'une démarche qualité au sein des services de la protection des végétaux et des contrôles techniques* ».

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ce jumelage, l'UGP, chargée de la gestion administrative du jumelage, recrute :

Un/e interprète

Il/elle sera appelé/e à assister le/la conseiller résident de jumelage (CRJ), chargé/e de l'organisation et du suivi des activités du jumelage. L'assistant(e) devra être trilingue arabe/italien/français, et avoir de bonnes connaissances en bureautique.

Les candidat(e)s doivent soumettre leurs candidatures en français (CV détaillé en format européen, téléchargeable sur www.p3a-algerie.org + lettre de motivation) par e-mail à alice.wanneroy@agriculture.gouv.fr.

Les candidat(e)s retenu(e)s sur CV seront invité(e)s à un entretien de sélection.

Date limite de réception des candidatures :5 février 2019.

Une fiche de poste détaillée et le modèle de CV européen sont joints à cette annonce.